



Justification de la mise en œuvre du réseau **RECIF** :

- Le dérèglement climatique intensifie les sécheresses, provoquant des départs de feu simultanés sur de vastes zones forestières. Sans action immédiate au plus près de l'origine, un foyer évolue très rapidement en **méga-feu**, dépassant les capacités des moyens actuels, dont la priorité reste la protection des biens et des personnes.

RECIF repose sur une hypothèse physique simple :

- un brouillard très dense généré par diffusion diphasique pourrait-il constituer, dans certaines conditions, une barrière suffisamment étanche pour ralentir la propagation d'un feu naissant tout en humidifiant la végétation située en avant du front de flammes ?

Constats opérationnels :

- Les moyens aériens demeurent indispensables, mais leur intervention ne peut, à elle seule, empêcher l'ensemble des mégafeux lorsque plusieurs foyers se développent simultanément ;
- Il faut stopper le feu au plus près de son origine là où aucune force opérationnelle ne peut intervenir assez vite car sa priorité est la protection des biens et des personnes ;
- Les **exploitants forestiers, gestionnaires de campings et acteurs locaux** sont les mieux placés pour cette action précoce : présents sur le terrain connaissant les lieux et directement concernés par les impacts économiques et humains. Pourtant, ils sont aujourd'hui **sans aucun moyen de protection efficace**.

Ce que **RECIF** pourrait apporter en complément des moyens actuels :

5 avantages opérationnels majeurs :

- 1) **Prévention active** : humidification de la végétation par brumisation (option retardant) ;
- 2) **Agir immédiatement dès le départ du feu** par mise en place d'un mur d'eau fait d'un brouillard diphasique susceptible de constituer une barrière au front de flammes¹
- 3) **Freiner et contenir la propagation** avant l'arrivée des secours ;
- 4) **Permettre aux moyens de la Sécurité civile de se concentrer** sur les situations les plus critiques ;
- 5) **Réduction des risques humains** : moins d'exposition aux flammes, fumées et chaleurs extrêmes.

Une approche économiquement rationnelle

L'investissement dans RECIF (études, tests, matériels prépositionnés) doit être comparé au coût réel des mégaincendies :

- pertes d'exploitation forestière,
- effondrement de l'activité touristique,
- évacuations, hébergements, reconstructions,
- destruction d'habitations et de campings.

Un seul grand feu coûte infiniment plus cher qu'un réseau RECIF correctement dimensionné.

Un changement de paradigme

- **RECIF** introduit une nouvelle logique : **associer les acteurs du territoire à la défense de leur environnement**, avec des équipements innovants, encadrés, compatibles avec l'organisation actuelle des secours.

- La question n'est pas de remplacer les moyens actuels mais de permettre aux populations menacées d'être immédiatement actives pour limiter la propagation et protéger leurs installations.

Pour mettre en œuvre ce principe, RECIF s'appuie sur une organisation logistique permettant un déploiement rapide sur le terrain :

RECIF est un réseau de tuyaux alimentant des **diffuseurs diphasiques** installés sur des structures métalliques héliportables. Ces diffuseurs créent un **mur de microgouttelettes** extrêmement dense, formant une barrière s'opposant au front de flammes.

Avantages technologiques :

- **5× plus efficace que l'eau seule,**
- **2× moins consommatrice d'eau,**
- Technologie déjà adoptée par les **pompiers de Paris et Marseille,**

Ce qui reste à démontrer est l'efficacité de cette technologie en milieu ouvert, dans les conditions particulières d'un incendie de forêt.

RECIF ne se limite pas à un procédé de diffusion diphasique. Il constitue un concept complet d'intervention associant un **principe physique, une organisation logistique, des équipements spécifiques et une coordination** avec les moyens publics afin de permettre une action immédiate dès l'annonce d'un départ de feu.

¹ Ce sont précisément les conditions de cette efficacité que des études doivent valider